



Ref: n°01/RM/ACP-FLEGT/FODER/CMR\_01011

*Projet de renforcement du suivi et de participation des communautés locales et autochtones à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun*

## **RAPPORT DE MISSION**

### **Information, sensibilisation et identification des communautés bénéficiaires dans la Région de l'Est-Cameroun**

**Forêts et Développement Rural (FODER)**

Tel : 00 237 22 00 52 48, E-mail : foder\_org@yahoo.fr

B.P. 11317 Yaoundé - Cameroun

Ce rapport a été élaboré pour le programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT - GCP/INT/064/EC).

**18 Janvier 2011**

*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.*



## Sommaire

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES.....	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	4
INTRODUCTION .....	6
1. OBJECTIFS DE LA MISSION .....	6
2. MÉTHODOLOGIE.....	7
3. COMPOSITION DE LA MISSION .....	8
4. ITINÉRAIRE ET DÉROULEMENT DE LA MISSION .....	9
5. ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS .....	10
5.1. Entretiens avec les autorités administratives locales .....	10
5.2. Entretiens avec les médias et les organisations de la société civile locale .....	10
5.3. Réunions d’information et de sensibilisation.....	11
5.3.1. Les communautés cibles .....	11
5.3.2. L’information et la sensibilisation .....	12
5.4. Motivations des communautés à participer au projet.....	13
5.4.1. Le besoin d’être informé pour mieux agir .....	13
5.4.2. Le besoin d’être renforcé et soutenu .....	13
5.5. Collecte des données géographiques et cartographie des communautés .....	16
6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	16
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	17

**LISTE DES ABRÉVIATIONS**

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
APV	Accord de Partenariat Volontaire
ASTRADH	Association pour la Traduction, l'Alphabétisation et le Développement Holistique de l'Etre Humain
CIAD	Centre International d'Appui au Développement Durable
ECFP	European Community Forest Platform (au Cameroun)
FAO	Food and Agriculture Organisation
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FODER	Forêts et Développement Rural
GPS	Global Positioning System
GIZ	Coopération Technique Allemande
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDFC	Projet d'appui au Développement des Forêts Communautaires
RFA	Redevance Forestière Annuelle
UE	Union Européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
WGS	World Geodetic System
UTM	Universal Transverse Mercator

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Programme de déroulement de la mission.

Tableau 2 : Titres situés à proximité des communautés visitées

Tableau 3 : Motivations des communautés à participer à la mise en œuvre du projet

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Localisation de la région de l'Est-Cameroun

Figure 2 : Localisation des communautés cibles du projet

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet renforcement du suivi et de la participation des communautés locales à la mise en œuvre de l'APV entame sa phase d'activités sur le terrain. Ainsi, la première mission d'identification et d'information des communautés bénéficiaires et d'établissement des contacts avec les autres parties prenantes du projet a séjourné dans la Région de l'Est-Cameroun pendant la période allant du 04 au 10 décembre 2010. L'itinéraire suivi lors de cette mission a conduit l'équipe dans les arrondissements d'Abong-Mbang et Lomié. La méthodologie suivie consistait essentiellement en des entretiens avec les autorités administratives et locales, les responsables d'ONG locales et des médias locaux, et des réunions avec les populations des communautés identifiées sur la base des critères suivants : riveraineté d'un titre d'exploitation forestière, la taille de la communauté (les petites communautés étant écartées) et une certaine distance à respecter entre les communautés choisies (supérieure à 08km).

La mission a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Huit (08) communautés sont informées et sensibilisées (soit 05 communautés dans l'arrondissement de Lomié et 03 communautés dans l'arrondissement d'Abong-Mbang) sur l'APV/FLEGT au Cameroun. Les informations collectées au niveau de l'administration centrale en charge des questions forestières ont été rendues disponibles et accessibles aux communautés visitées. Il s'agit d'une compilation de documents sur : le plan de mise en œuvre de l'APV, le rôle que les communautés peuvent jouer dans la mise en œuvre de l'APV, la présentation de la plateforme ECFP, la présentation du projet, le projet d'attribution des ventes de coupe en cours et le droit de préemption, soit une compilation de 17 pages d'information. Les communautés ont par ailleurs manifesté un grand intérêt à participer à la mise en œuvre du projet, notamment à travers l'information, la formation et l'accompagnement.
- 01 radio communautaire, la radio MATOUNG FM (98.00) basée à Abong-Mbang est sensibilisée sur l'AVP-FLEGT et le rôle des médias et est disposée à relayer les informations sur la gouvernance des forêts.
- Deux organisations locales ASTRADH et CIAD, membres de la plateforme ont été rencontrées dans la localité de Lomié et sont disposées à participer à la mise en œuvre du projet en relayant les informations aux communautés locales (CIAD) et autochtones (ASTRADH).
- Un accord verbal de partage d'informations avec les autorités administratives et les organisations de la société civile d'une part et FODER d'autre part a été obtenu.

Les communautés rencontrées ont partagé avec l'équipe du projet 05 observations pertinentes en matière de gouvernance locale des forêts :

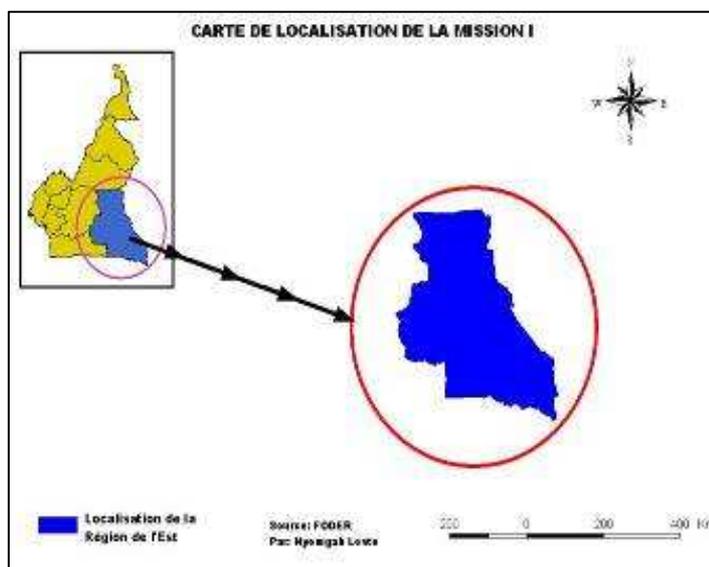
- 1) La présence quasi permanente d'exploitants forestiers non identifiés et la saisie des produits forestiers non ligneux récoltés par les membres de la communauté et destinés au commerce ;
- 2) L'exploitation forestière dans les zones marécageuses ;
- 3) Le détournement des revenus issus de la RFA par le bureau de gestion ;
- 4) L'abandon des bois (grumes) en forêt par les exploitants forestiers ;
- 5) Et la forte déforestation due aux installations minières de GEOVIC.

Ces observations soulèvent des questions de crédibilité et remettent en évidence la nécessité de former, d'équiper et d'accompagner les communautés locales et autochtones dans l'observation, l'analyse, la compréhension et la documentation des pratiques d'exploitation de la forêt et des changements qui en découlent et ceci cadre avec la continuité des activités du projet.

La mission ne s'est pas déroulée sans heurt et la principale difficulté rencontrée était l'absence des autorités administratives d'Abong - Mbang et Lomié, qui du fait de leur calendrier de travail n'ont pu être rencontrées.

## INTRODUCTION

La Région de l'Est-Cameroun couvre près de 1 100 000 km<sup>2</sup> et constitue l'une des cinq grandes régions forestières du Cameroun. L'Est-Cameroun est sans doute la région la moins développée du pays, caractérisée par une faible densité de population dont l'économie s'appuie principalement sur l'agriculture itinérante sur brûlis. La région présente un réseau routier peu développé qui justifie l'enclavement parfois extrême de plusieurs communautés. La forêt dense tropicale occupe la majeure partie du territoire de la région (75% environ)



**Figure 1** : Localisation de la région de l'Est-Cameroun

tandis que le bois d'œuvre et les mines constituent les principales ressources économiques qui font la richesse de l'Est-Cameroun, attirant non seulement de nombreuses sociétés d'exploitation légale mais aussi des exploitants illégaux. La mise en œuvre du projet représente donc pour les communautés de cette région une opportunité nouvelle de mieux comprendre la politique forestière du Cameroun à travers l'accès à l'information rendue publique, et de mieux participer à la gestion et à la protection des forêts dont elles dépendent pour en tirer un bénéfice durable, ceci grâce à la formation et au transfert des techniques.

La présente mission marque le début de la mise en œuvre du projet sur le terrain. Elle consistait non seulement à informer et sensibiliser les acteurs locaux, mais aussi à identifier dans les localités d'Abong-Mbang et Lomié, les communautés qui bénéficieront du projet dans la région de l'Est

### 1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Conformément au calendrier d'exécution du projet, la mission visait à atteindre les deux objectifs suivants :

#### 1. Informer et sensibiliser les communautés sur :

- a) L'exploitation forestière à travers la production et la diffusion des informations sur :
  - Les titres valides avec noms des sociétés attributaires
  - Les permis annuels d'opération/certificats annuels d'exploitation délivrés

- Les superficies officielles des titres d'exploitation valides et le prix d'attribution
  - L'avis d'appel d'offres de vente de coupe en cours
  - Le droit de préemption
- b) L'APV-FLEGT à travers la production et diffusion des informations sur le contenu de l'APV :
- Son plan de mise en œuvre
  - Le rôle que peuvent jouer les communautés dans la mise en œuvre de l'APV
  - La présentation de la plateforme ECFP
- c) Le projet à travers la présentation du/des :
- Contexte du projet
  - Objectifs, méthodologie et résultats attendus
  - Principales activités et produits attendus
  - Zones d'intervention et durée du projet et son financement

## **2. Identifier les communautés bénéficiaires et établir le contact avec d'autres acteurs**

- Identification et établissement des relations avec les communautés locales et autochtones qui vont être appuyées pour leur participation au suivi de la mise en œuvre de l'APV
- Contact avec les autorités en charge des forêts en vue de leur facilitation pour la réalisation de la mission et même du projet dans la zone (accès aux titres en exploitation)
- Contact avec les organisations locales existantes, qui peuvent être appuyées pour participer au suivi de l'APV et en termes de renforcement des capacités.
- Identification et contact avec les radios communautaires.

Les communautés visitées sont localisées dans le département du Haut-Nyong, arrondissements d'Abong - Mbang et Lomié, dans un massif de forêt dense humide tropicale ouverte à l'exploitation forestière et minière.

## **2. MÉTHODOLOGIE**

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus, la méthodologie retenue pour cette mission consistait en des entretiens individuels ou en petits groupes, des réunions d'information et de sensibilisation suivies de discussion, le relevé des coordonnées GPS et l'observation.

### **2.1. Les entretiens (individuels ou en petits groupes)**

Cette méthode a été utilisée pour présenter l'équipe de la mission, le projet et les objectifs de la mission aux autorités administratives (délégués régionaux et départementaux du MINFOF et sous-préfets) ainsi qu'aux chefs des communautés visitées. Les présentations se suivaient d'échanges d'information et de discussion sur les préoccupations soulevées par les interlocuteurs, permettant ainsi d'avoir une idée sur la perception de l'ampleur de l'exploitation illégale des forêts dans la région, les types de relation communautés-exploitants forestiers et leurs réactions vis à vis de l'exploitation forestière dans la localité.

### **2.2. Les réunions (d'information et de sensibilisation)**

Cette méthode consistait à rassembler les habitants d'une communauté visitée dans leur lieu habituel de réunion (sur la cour ou dans le hangar du chef dans la plupart des communautés), pour présenter le projet et les objectifs de la mission aux populations locales et autochtones, partager avec elles les informations collectées sur la gouvernance forestière et susceptibles de les intéresser et discuter de leur adhésion et des conditions de participation au projet. C'est également au cours de ces réunions que les supports d'information (copies de documents officiels, notes et brochures) étaient remis aux communautés qui, à leur tour faisaient part à l'équipe de la mission les réalités de leur vécu quotidien du fait de l'exploitation forestière sur leur territoire coutumier.

### **2.3. Le relevé des coordonnées géographiques**

Pour des besoins de cartographie de la zone d'intervention du projet, les coordonnées géographiques étaient relevées grâce à un récepteur GPS de marque Garmin etrex. Le système de coordonnées utilisé était l'UTM, Zone 33 N, avec comme référentiel WGS 84. Les coordonnées ainsi relevées ont permis de dresser la carte des communautés visitées pendant cette mission.

## **3. COMPOSITION DE LA MISSION**

La mission était conduite par une équipe composée de :

- M. Elie BONING PANING, Economiste, Chef de projet ;
- M. Leste NYEMGAH WO-NDONG, Forestier, Assistant technique ;
- M. Jean Paul EYEBE, Forestier, Assistant technique ;
- Et d'un chauffeur, M. Bienvenu PETCSIEN.

#### 4. ITINERAIRE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'équipe de la mission a successivement parcouru les localités identifiées en suivant l'itinéraire Yaoundé – Abong-Mbang – Lomié – Dimako – Bertoua – Yaoundé. La mission s'est effectuée du 04 au 10 décembre 2010 suivant le programme de déroulement présenté dans le tableau 1 (ci-dessous) et a permis au projet de rencontrer 08 communautés.

**Tableau 1** : Programme de déroulement de la mission

Dates	Activités	Lieux
04/12/2010	Voyage Yaoundé – Abong-Mbang	Yaoundé Abong-Mbang
	Entretien avec M. NKAM, premier adjoint préfectoral du Haut-Nyong et responsable préfectoral en charge des questions forestières	Abong-Mbang
05/12/2010	Descente à la Radio MATOUNG FM (98.00) et entretien avec M. Georges Emmanuel TSAYID (Chef de Chaîne) et M. Rodrigue KOEMEGNE (Directeur technique)	Abong-Mbang
	Rencontre avec M. Georges MOUCHAROU, délégué départemental du MINFOF dans le Haut-Nyong	
06/12/2010	Réunion avec la communauté de Madouma	Madouma
	Réunion avec la communauté de Miang 2	Miang 2
	Réunion avec la communauté de Nkouak	Nkouak
07/12/2010	Réunion avec la communauté de Nomadjoh	Nomadjo
	Réunion avec la communauté de Djenou	Djenou
	Rencontre avec M. Serge MEBERE, responsable technique régional, projet PDFC-Nature+	Lomié
	Rencontre avec Mme Brigitte AZIOM, présidente de l'Organisation locale ASTRADH	
08/12/2010	Réunion avec la communauté de Payo	Payo
	Rencontre avec M. Jacques Olivier MABOUL, chargé de communication de l'organisation locale CIAD	
	Réunion avec la communauté de Kongo	Kongo
	Réunion avec les communautés de Zoulabot 1 et Mingongol	Zoulabot 1
09/12/2010	Rencontre avec Mme Jeanne BALOMOG, délégué régional du MINFOF dans la région de l'Est	Bertoua
10/12/2010	Voyage retour à Yaoundé	Yaoundé

## 5. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS

Etant donné que le projet repose sur la trilogie information, formation, action, il était question de se rapprocher des autorités administratives, des radios communautaires, des communautés locales et autochtones pour les sensibiliser sur le projet et mettre à leur disposition des informations utiles sur la gouvernance forestière.

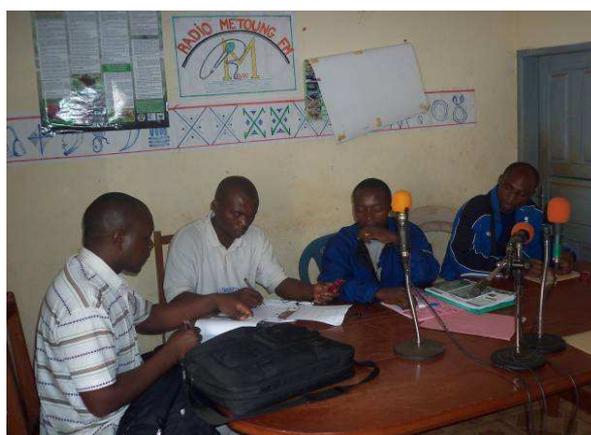
### 5.1. Entretiens avec les autorités administratives locales

Plusieurs autorités ont été rencontrées au cours de cette mission. Il s'agissait des autorités administratives (le 1<sup>er</sup> Adjoint préfectoral du Haut-Nyong et le Commandant de la brigade de la gendarmerie de Zoulabot 1) et les autorités en charge des forêts que sont le Délégué régional de l'Est et le Délégué départementale du Haut-Nyong. Lors des entretiens avec ces autorités, les points suivants ont été développés :

- ✓ Présentation de l'équipe de la mission ;
- ✓ Présentation de FODER, du projet (titre, objectifs, résultats attendus, organe d'exécution, durée) et de l'objectif de la mission ;
- ✓ Remise des documents disponibles concernant le projet ;
- ✓ Partage d'information sous forme d'échange d'expérience en rapport avec l'exploitation forestière illégale et l'APV-FLEGT.

### 5.2. Entretiens avec les médias et les organisations de la société civile locale

Au cours de la mission, l'équipe s'est rapprochée de la Radio communautaire MATOUNG, basée à Abong-Mbang et émettant en fréquence moyenne sur le canal 98.00, dans le but d'ouvrir des discussions en vue d'un partenariat avec le projet. L'entretien portait sur le projet et l'objectif informationnel visé, ainsi que sur le rôle des médias et de la radio MATOUNG en particulier dans la diffusion des informations forestières aux communautés locales et autochtones. Il est ressorti de ces échanges qu'une tranche d'antenne était déjà accordée par la radio MATOUNG aux questions liées aux forêts, à l'environnement et à la biodiversité, à travers l'émission « SOS Biodiversité » qui peut être utilisée comme canal de diffusion des informations entre le projet et les communautés du Haut-



**Photo1** : Réunion avec les responsables de la radio Matoung FM

Nyong et entre les communautés et le public. Par ailleurs, la radio entretient un partenariat avec le WWF dans le cadre de la lutte anti-braconnage. Un accord favorable a été donné par les responsables de la radio pour la diffusion en français et en langue locale des informations sur l'APV/FLEGT au Cameroun. L'équipe a été informée plutard de l'existence d'une autre radio locale à Mindourou, qu'il conviendra de rencontrer au cours d'une prochaine mission.

L'équipe de la mission a également rencontré les responsables de certaines organisations locales (Nature+, ASTRADH et CIAD) basées à Lomié, dans la perspective de les associer à la mise en œuvre du projet. C'est ainsi que le plan d'action FLEGT de l'Union Européenne, l'APV signé entre l'Union Européenne et le Cameroun, le programme d'appui AVP-FLEGT de la FAO, le projet et le rôle des ONGs dans le suivi de la mise en œuvre de l'APV leur a été présenté au cours de l'entretien tenu avec chaque organisation. Déjà engagées dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection des forêts et ayant été impliquées en leur qualité de membres de la plateforme ECFP dans les négociations de l'APV (ASTRADH et CIAD), les trois organisations rencontrées n'ont pas hésité à manifester leur intérêt à participer au projet et ont pour cela donné leur accord de principe. Enfin, Nature+ envisage de développer en 2011 des actions relatives à l'APV (traçabilité et légalité des bois) dans le cadre de son projet d'appui à la gestion durable des forêts communautaires (PDFC).

### 5.3. Réunions d'information et de sensibilisation

#### 5.3.1. Les communautés cibles

08 réunions regroupant en moyenne 12 personnes ont été organisées par l'équipe de la mission dans les villages Madouma, Miang 2, Nkouak, Nomadjoh, Djenou, Zoulabot 1 (et Mingongol), Nkongo et Payo. Les peuples autochtones (pygmées Baka) sont présents à Nomadjoh et constituent l'unique population du village Payo. Ces communautés sont situées à proximité des UFAs en activité (voir tableau 2), participent en tant que communautés riveraines à la gestion de la RFA, et ont



**Photo 2** : Réunion d'information et de sensibilisation à Zoulabot 1

pour la plupart d'entre elles manifesté leur engagement à participer d'avantage à la gestion durable des ressources à travers le processus d'attribution des forêts communautaires. Il s'agit donc de communautés ayant plusieurs types d'intérêt vis-à-vis de la forêt.

**Tableau 2** : Titres situés à proximité des communautés visitées

Communautés visitées	Titres situés à proximité	Sociétés titulaires
Madouma	UFA 10 046	SCTB
Miang 2	UFA 10 046	SCTB
Nkouak	UFA 10 046 UFA 10 045	SCTB FIPCAM
Nomedjoh	UFA 10 041	Pallisco
Djenou	UFA 10 041	Pallisco
Payo	UFA 10 041	Pallisco
Nkongo	UFA 10 039	Pallisco
Zoulabot 1	UFA 10 030 et 10 039	Pallisco

NB : Les ventes de coupe, les autorisations de récupération des bois et les autorisations d'enlèvement des bois n'ont pas été attribués dans la région de l'Est. Un appel d'offre pour l'attribution des ventes de coupe a cependant été lancé vers la fin de l'année dernière.

### 5.3.2. L'information et la sensibilisation

Au cours des réunions tenues dans chacune de ces communautés, les populations locales et autochtones (Payo et Nomadjoh) ont reçu diverses informations relatives à la gouvernance forestière et ont été sensibilisées sur l'exploitation forestière illégale, ses conséquences et sur le rôle que peuvent jouer les communautés dans la lutte contre le pillage des ressources forestières qui se trouvent dans leur milieu de vie.



Photo 3 : Femmes Baka de Payo attentives aux informations

Les informations partagées aux communautés portaient sur :

- l'exploitation forestière (liste des titres valides, les sociétés bénéficiaires de ces titres et leurs superficies, la gestion des redevances forestières annuelles (RFA), l'avis d'appel d'offre de vente de coupe en cours, et le droit de préemption) ;
- l'APV-FLEGT (origine, but, innovations et opportunités, plan de mise en œuvre, rôle des communautés, et plateforme ECFP) ;
- et le projet (contexte, objectifs, méthodologie et résultats attendus, principales activités et produits, zones d'intervention et durée, et financement).

Des copies des documents contenant ces informations ont été mises à la disposition de chaque communauté pour consultation ultérieure et à toute fin utile.

## **5.4. Motivations des communautés à participer au projet**

### ***5.4.1. Le besoin d'être informé pour mieux agir***

L'équipe a constaté que les communautés visitées sont très peu informées, y compris sur des sujets comme la gestion de la RFA et des forêts communautaires qui représentent de grands enjeux économiques et sociaux pour elles. L'équipe a noté l'intérêt élevé des 08 communautés rencontrées pour les informations concernant la RFA, mais deux communautés seulement (Zoulabot 1 et Mingongol) sur huit disposaient d'une copie de l'Arrêté conjoint n°0520 MINATD/MINFI/MINFOF du 30 Juillet 2010 fixant les modalités d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant des exploitations des ressources forestières et fauniques destinés aux communes et aux communautés villageoises riveraines. Cette exception était justifiée par l'intervention d'une ONG locale, le CIAD qui travaille sur la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion des RFA dans certaines communautés. Ce constat confirmait le rôle important de la société civile locale dans la diffusion et la transmission des informations aux communautés locales et autochtones.

La plupart des communautés n'avait jamais été informées sur l'APV-FLEGT et ont apprécié l'initiative du projet par une note d'espoir de participation effective: « si vous n'étiez pas venu nous en parler qui l'aurait fait ? Nous comptons donc sur vous pour être capable de jouer un bon rôle dans cette affaire » déclarait le Chef de Madouma.

### ***5.4.2. Le besoin d'être renforcé et soutenu***

Les informations fournies aux communautés sur l'exploitation forestière légale et illégale leur ont permis d'identifier au sein de leurs communautés, l'existence d'activités d'exploitation forestière dont la légalité était douteuse. Les communautés ont notamment citées plusieurs sites d'exploitation artisanale ou semi-industrielle (usage de scierie mobile) dont elles ont qualifiés les opérateurs « d'exploitants non identifiés », prélevant du bois dans leur environnement et même dans leur forêt communautaire, parfois avec la complicité de certains membres des communautés trompés par de petits gains immédiats. Les exploitants non identifiés profitent à la fois de la pauvreté des populations, de leur ignorance concernant leurs droits, la distinction des activités légales et illégales et surtout leur manque de capacité et de soutien à dénoncer les situations anormales de manière à les faire considérer. Les membres des communautés rencontrées veulent être formés, soutenus et accompagnés pour mieux protéger leurs forêts, mais aussi pour mieux gérer les bénéfices qu'ils en tirent. La plus part des communautés estiment en effet qu'il existe des problèmes de redistribution et l'utilisation des RFA et dénoncent la présence quasi permanente des exploitants non identifiés dans leur localité.

Le tableau 3 ci-après présente pour chaque communauté, les motivations qui justifient leur volonté d'adhérer au projet.

**Tableau 3** : Motivations des communautés à participer à la mise en œuvre du projet

Communautés visitées	Problèmes liés à la gestion des ressources forestières	Motivations à participer au projet	Observations
Madouma	La présence quasi permanente d'exploitants forestiers non identifiés dont les activités entraînent la perte des ressources ligneuses sans bénéfices conséquent pour la communauté. La saisie des produits forestiers non ligneux récoltés par les membres de la communauté et destinées au commerce.	Mettre fin aux activités des exploitants non identifiés s'ils n'ont pas des autorisations officielles encore valables. Etre informées sur les voies légales d'exploitation et de commercialisation des produits forestiers non ligneux.	RAS
Miang 2	Les activités d'exploitation forestière dans les zones marécageuses (affectent la productivité de ces zones en biens sociaux). Le détournement de la RFA par le bureau de gestion.	La communauté veut connaître les normes d'intervention en milieu forestier afin de discerner l'exploitation forestière illégale de l'exploitation légale.	Les marécages constituent des zones importantes d'approvisionnement pour les membres de la communauté. Les marécages sont aussi des zones à écologie fragiles où l'exploitation forestière est proscrite.
Nkouak	Abandon des grumes en forêt par les exploitants forestiers	Connaitre ce qu'il faut faire.	La communauté aimerait utiliser ces bois plutôt que les voir pourrir.

Nomadjoh	La mise en défens de la forêt communautaire à cause d'un projet de paiement pour les services environnementaux.	Empêcher l'exploitation frauduleuse des bois dans la forêt communautaire.	Ce projet est mis en œuvre par le CED.
Djenou	RAS	Etre régulièrement informée.	Bien qu'intéressée par le projet, cette communauté est sceptique sur la durabilité du projet et a préféré ne pas s'engager.
Payo	Faible implication de la population dans les activités d'exploitation forestière	Avoir plus d'informations et des connaissances en matière de gestion des ressources forestières	RAS
Kongo	Forte déforestation due aux installations minières, perte à grande échelle des ressources forestières	RAS	Présence d'une société minière (GEOVIC)
Zoulabot 1	Forte dépendance des ressources forestières	Connaitre ses droits, les actions qu'elle (la communauté) peut mener face à l'exploitation forestière industrielle	Le comité de gestion de la RFA est en train d'être mis sur pied

### 5.5. Collecte des données géographiques et cartographie des communautés

Les coordonnées GPS collectées au sein des communautés ciblées au cours de cette mission ont été intégrées dans un système d'information géographique et combinées aux données de l'atlas forestier pour obtenir la carte ci-dessous, qui détermine la zone d'intervention du projet dans la région de l'Est.

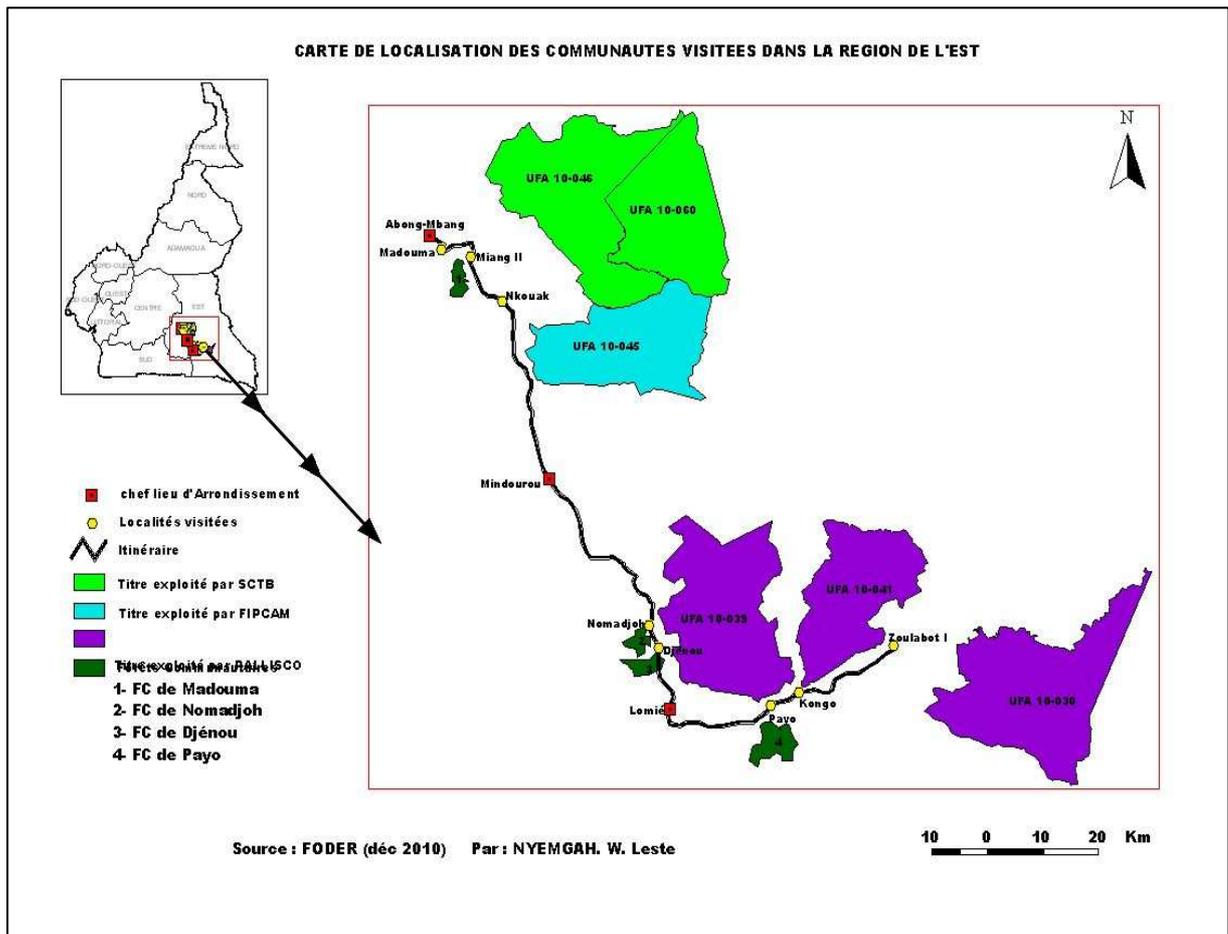


Figure 2 : Localisation des communautés cibles du projet

## 6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'indisponibilité de certaines autorités administratives du fait de leur calendrier de travail a constitué la principale difficulté de cette mission. Bien que la mission n'en ait pas été perturbée, il demeure que plusieurs autorités n'ont pas été rencontrées, particulièrement dans les localités d'Abong - Mbang et Lomié.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette mission a permis à l'équipe du projet d'informer les autorités administratives de la région de l'Est sur le projet ; d'identifier, d'informer et de sensibiliser les communautés cibles du projet ; et d'établir des contacts avec les médias et les organisations de la société civile locale, dans la recherche d'une synergie nécessaire à la mise en œuvre du projet ACP/FLEGT.

Les communautés identifiées à ce premier contact ont manifesté leur désir d'être informées, formées et soutenues pour garantir leur implication et leur participation à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun, en contribuant à la lutte contre l'exploitation illégale des forêts dont elles dépendent. Ces communautés ont partagé avec l'équipe du projet un certain nombre d'observations sur la gouvernance locale des forêts dont les plus pertinentes ont été :

- 1) La présence quasi permanente d'exploitants forestiers non identifiés et la saisie des produits forestiers non ligneux récoltés par les membres de la communauté et destinés au commerce (Madouma) ;
- 2) L'exploitation forestière dans les zones marécageuses (Miang 2) ;
- 3) Le détournement des revenus issus de la RFA par le bureau de gestion (Miang 2) ;
- 4) L'abandon des bois (grumes) en forêt par les exploitants forestiers (Nkouak) ;
- 5) Et la forte déforestation due aux installations minières de GEOVIC (Kongo).

Ces observations brutes mettent en évidence la nécessité de former, d'équiper et d'accompagner les communautés locales et autochtones dans l'observation, l'analyse et la compréhension des usages de la forêt et des changements qui en découlent afin de se repositionner, non plus comme des victimes passives des changements d'état de la forêt, mais comme des éléments actifs de la chaîne de gouvernance dont la voie mérite une audience plus attentive.

C'est dans cette perspective que les prochaines activités du projet amorceront le renforcement des capacités techniques des communautés en matière de surveillance des forêts et de documentation objective des observations faites par les populations locales et autochtones. Le projet devra cependant s'assurer que la volonté et l'engagement des communautés et des autres parties à travailler ensemble pour lutter contre l'exploitation illégale est sincère./.